



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES
PROCES-VERBAL

de la séance du 7 mars 2022 à 16h30

1. Excusés et invités

Excusés :

Invités : Pr T. Giamarchi, [SG1]

2. **Annonce des divers**

A. Grand souhaite aborder le point de l'enseignement des cours à distance et le fait que certains enseignants ne produisent pas tous les supports.

T. Soldati aimerait évoquer un courrier rédigé par un collectif de professeurs à l'attention de l'Assemblée et du Rectorat au sujet de la problématique de l'enquête CCER.

3. **Adoption du procès-verbal du 01.02.2022**

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à sa rédactrice.

4. **Proposition de modification des règlement et plan d'études du Bachelor de Physique**

La proposition est présentée par T. Giamarchi, qui répond aux demandes de précisions.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (24 oui, 0 non).

5. **Communications du Doyen**

Le Doyen informe des points suivants :

• **Commission des Anciens Doyens :**

Le Président de la Commission des Anciens Doyens viendra au Conseil participatif du 12.04.2022 pour présenter le rapport.

• **Levées des mesures COVID-19 (COVID-EXIT) :**

Les mesures sanitaires sont levées essentiellement pour le semestre de printemps. Le Doyen parle tous les vendredis avec le Secrétaire Général et jusqu'ici on ne déplore pas de cluster. La présente séance est la première à avoir lieu en présentiel.

• **Réunions dans les départements :**

Ainsi qu'il est mentionné dans notre RO, les réunions dans les départements sont obligatoires au moins une fois par semestre. Le Doyen souligne qu'il est important de communiquer entre collègues.

• **Career Days :**

Les Career Days auront lieu les 22, 23, 24, 29, 30, 31 mars et 5, 6, 7 avril (entre 12h00 et 13h30). Il y aura des intervenants sur différents thèmes. Le thème de la carrière académique et de ses avantages sera également abordé le 23 mars avec la Commission de l'Egalité. Par ailleurs des ateliers LinkedIn, mais aussi CV et entretiens d'embauche seront proposés. En outre, le Science Innovation Hub sera associé au programme. Le but de cet événement est de créer un maximum de networking entre étudiant-es et entreprises.

- **Départ et arrivée de collègues :**

Pr Nadir Alvarez PTI au Département de génétique et évolution va quitter probablement la Faculté pour devenir le nouveau directeur du Museum de Lausanne. Le Doyen l'en félicite.

M. Michel Gauthier-Clerc sera le nouveau Directeur du Scienscope. M. Michel Gauthier-Clerc est actuellement le Directeur du Zoo de la Garenne et est vétérinaire de formation. Il est biologiste avec un doctorat en sciences de la vie. Il est rôdé à l'exercice de la communication grand public. Il commencera dans un premier temps à 20% dès le 1^{er} avril, puis à 100% dès le 1^{er} septembre. Le Doyen souligne que le choix a été unanime.

- **Commission sans Matu :**

Le Doyen indique que le Dr Alexandre Fürstenberg remplacera le Dr Xavier Chillier en tant que représentant de la Faculté au sein de cette commission importante. Il remercie pour cela la Section de chimie.

- **Evaluation des programmes - période 2023 – 2025 :**

Le Doyen pense qu'il serait intéressant de demander une évaluation de la nouvelle école doctorale en Sciences de la Vie. Il en discutera avec la Faculté de médecine.

Par ailleurs les bachelors de Physique, Sciences de la Terre, Mathématiques, Math/Info seront évalués. Il informera le CPF au fur et à mesure.

- **Nomination / égalité des recrutements :**

Des modifications ont été implémentées sur le site du service de l'Egalité :

<https://www.unige.ch/rectorat/egalite/structure-et-texte/delegation/>

Ces modifications sont connues et appliquées en Faculté des sciences depuis quelques temps déjà.

- **Cours de philosophie des sciences :**

Le Décanat est en discussion avec la Faculté des lettres pour proposer un cours de philosophie des sciences grâce à Pr Wütrich. La spécialité du Pr Wütrich est la philosophie analytique de la physique.

L'idée est de créer un cours pour les étudiants de la Physique. Le Doyen souhaiterait un cours plus général sur la philosophie des sciences et un cours plus spécifique pour la Physique. Le Décanat y réfléchit.

Travaux :

Les moyens pour financer les travaux de rénovation pour les prochaines deux années sont très limités. Nous avons engagé trois fois plus d'argent que ce qui est disponible pour 2022, argent qui ne sera pas disponible pour les travaux à venir en 2023 et 2024. Malgré ceci, nous ne pouvons que partiellement répondre aux demandes exprimées pour 2022. L'Office cantonal des bâtiments a de son côté épuisé ses financements et n'engagera plus de travaux importants avant fin 2024. Le bureau des bâtiments de l'UNIGE et le Rectorat se sont entretenus avec le Conseiller d'Etat Dal Busco pour le rendre attentif à la situation et tenter de récupérer un peu de budget pour la période 2023-2024. Le décanat s'engage avec le Rectorat et la DIBAT pour trouver des financements, mais ce ne sera pas évident.

6. **Consultation sur le plan d'actions pour les conditions de travail et de carrière du CCER**

Le Président explique que le plan d'actions sur les conditions de travail des CCER a été mis en consultation auprès de l'Assemblée de l'Université, du conseil Rectorat-Décanat et d'autres commissions ; la date finale de la consultation était le 18 février. Quelques jours avant cette échéance, les présidents des conseils participatifs ont demandé aux doyens de discuter avec le Rectorat pour inclure les Conseils participatifs dans la consultation, ce qui a été accepté. Malgré la date soit maintenant passée, il y a plusieurs phases dans l'élaboration du plan d'actions, donc la présente consultation sera prise en compte.

Le Doyen indique que la Faculté est informée depuis quelques temps de la nature de l'enquête. Ayant une vision bottom-up, il lui a paru important de faire un retour au Conseil Décanal. Suite à cela, les présidents ont consulté leur section et le Décanat a obtenu un retour des sections via un tableau. Ledit retour a ensuite été partagé au Collège des professeurs en présence du Recteur.

Il ajoute être en lien avec les autres facultés et certains objets sont perçus différemment d'une faculté à l'autre. Une vision commune des facultés avec les spécificités de chacune a été soumise au Rectorat.

Lors de sa venue au Collège des professeurs, le Recteur a indiqué que ce Plan d'action visait à générer un retour des facultés, ce à quoi le Doyen a répondu qu'il jugeait le délai trop court. En outre, cela a créé de l'anxiété à l'Unige.

Le Doyen indique qu'un groupe de travail a été créé (il comprend actuellement les professeurs Lacour, Chopard, Szenes et Pepe), le but est d'élaborer un document de travail spécifique comprenant des propositions pour les CER. Il lance un appel au CPF et demande qui veut y participer d'ici à la fin de la semaine prochaine. Il ajoute qu'il souhaite que des propositions diverses s'expriment, mais il pense qu'elles doivent idéalement être rassemblées dans un seul document émanant du Décanat et non provenir de différentes personnes, ce qui n'empêche pas d'autres types d'activités. Toutefois il serait bénéfique de présenter la vision de chacun au sein du groupe de travail. L'idée est d'être force de proposition.

Le Doyen projette un document (annexé) qu'il présente et commente : ce tableau résume les actions proposées par le Rectorat et les différentes opinions qui sont ressorties du Collège des professeurs extraordinaire du 8 février.

Le Doyen souligne que l'EPFL a également fait une enquête et les résultats sont encore pires que les nôtres. Il estime qu'il faudrait refaire une enquête pour un vrai traitement par Swissuniversities.

Les points suivants sont discutés :

Le status des doctorants et le fait que leur temps de recherche est protégé, avec des conséquences financières énormes : la proposition de la Faculté est qu'il n'y ait pas de différence entre les candocs FNS et les positions d'assistants DIP. En effet, cela représente un sérieux problème quant à la recherche d'appartement ou dans des services sociaux comme les crèches : les concerné.e.s ne peuvent pas avoir temps de crèche à hauteur de ce qu'ils-elles travaillent réellement. L'idée de proposer des fonctions en cumul pour considérer les activités qui dépassent les activités « classiques », comme pour les externes pourrait être intéressante et permettrait que ceux qui font plus soient valorisés.

D. Buchs pense qu'il faudrait un seul contrat. Mais le Doyen lui répond qu'il est impossible de mélanger droit public et droit privé. Le VD Renner pense en revanche que cela doit être faisable.

M. Audard souligne que deux contrats différents créent des 2^e piliers différents.

S. Gariglio remarque que la colonne sur le coût des propositions ne reflète pas les coûts réels, car plusieurs des propositions du Rectorat ne définissent pas comment elles seront appliquées.

La charte du doctorat : les choses avancent, J. Moser s'est entretenue avec B. Chopard et rencontrera prochainement la Section des sciences pharmaceutiques concernant l'implémentation de la charte dans leur règlement. Le Doyen ajoute que certaines situations nécessiteront peut-être un suivi RH, un système d'ombudsman. J. Moser est en lien avec le service juridique et les implémentations de la charte dans les divers règlements se fera de façon réglementaire.

Graduate campus :

C'est Liliane Zossou qui s'en occupe. Un budget de 40'000 Frs y est alloué.

C. Charbonnel indique que le **mentorat** proposé en Astronomie est très apprécié et permet d'accompagner de façon satisfaisante.

Le Doyen indique qu'il souhaite encourager le **Rectorat à mettre en place une vraie communication** sur les difficultés qui existent sans citer de noms.

M. Audard pense que les MER devraient bénéficier de la formation pour le management aussi. Le Doyen le rejoint : cela devrait être proposé à tous les chefs de groupes.

C. Charbonnel ne comprend pas en quoi les **situations de sexisme et de harcèlement seraient différentes** dans les différentes facultés. Le Doyen répond que la durée d'un doctorat varie d'une faculté à l'autre et que les rencontres et interactions ne sont pas partout aussi nombreuses qu'en Sciences. Pour C. Charbonnel, le harcèlement est tout de même similaire, où qu'il soit présent. Le Doyen estime que la Cellule Confiance de l'Etat n'est pas la mieux à même d'accompagner les personnes de l'Université victimes de harcèlement, il pense qu'il est important pour les accompagnants de comprendre les cultures pour pouvoir agir et faire évoluer les mentalités. Il pense que l'on fait évoluer les mentalités et les comportements avec le contact et la proximité. Il se pose la question d'un groupe externe pour remplir le rôle de la Cellule confiance.

Pour Camille Bonvin, il y a des systèmes en place mais pas de systématique. Elle pense qu'il faudrait savoir ce qui est correct ou non. **Pouvoir dire ce qui est abusif**. Etablir une sorte de liste en somme. Elle est en faveur d'un mentorat externe à la section.

Le Doyen propose que C. Charbonnel et Juliette Labarthe fasse **un retour sur le mentorat** auprès du Décanat / Conseil décanal. R. Ulm coordonne cela.

Etant donné le peu d'étudiants de Chimie et Informatique ayant participé au dernier Forum Carrière, C. Mazet pense qu'il faut revoir nos **façons de communiquer**. Le Doyen est tout à fait d'accord avec cela.

Massimo Caine, Jihane Moser et Pierre-Yves Morgantini travaillent sur ce point pour faire des propositions novatrices.

Le Doyen pense que les professeurs assistants ne devraient pas figurer dans la convention d'objectifs, car cela pourrait provoquer des dangers structureaux.

C. Bonvin déplore le fait que beaucoup de postdocs quittent la Suisse pour le Royaume Uni ou pour le CNRS en France.

Le Doyen répond qu'il y a effectivement eu des changements et que le FNS ne finance plus autant de postes que précédemment, il ajoute qu'il a évoqué auprès du FNS le manque de soutien pour les jeunes chercheurs depuis 5-10 ans. Il pense qu'il est important d'expliquer aux professeurs boursiers le marché mondial actuel. En outre, il rappelle que tous les professeurs boursiers sont interviewés au moment des ouvertures et que les postes de professeurs boursiers non tenure peuvent être transformés en postes de professeurs assistant avec prétitularisation conditionnelle DIP, cela a d'ailleurs été le cas pour le Pr Guichard, en Biologie.

Le Doyen lance un appel pour savoir qui veut participer au groupe de travail.

Laure Guénée se propose.

Sébastien Muller demande si la construction / rénovation des nouveaux bâtiments va prendre du retard en raison du COVID. Le VD Renner répond que le nouveau bâtiment Maths / Physique suit son cours. Un document final pour un projet de loi au niveau du Canton est en cours de rédaction pour demander à libérer des moyens pour lancer un concours d'architectes. Il ajoute que le calendrier est le suivant : début du chantier début 2024, emménagement en 2028.

7. Divers

- **Supports cours à distance :**

Axel Grand remarque que certain-e-s professeur-e-s ne produisent pas tous les supports pour ceux qui veulent suivre les cours à distance. Certaines personnes se sont plaintes de ne plus avoir accès à tous les enregistrements de cours. Certains profs fournissent les cours de l'an passé, certains ne fournissent plus rien, coupent tout enregistrement. Le Doyen répond que le Décanat a communiqué par rapport à la note du Recteur qui demande que des éléments soient mis à disposition des étudiants pour leur permettre de rattraper : enregistrements, notes de cours, matériel. L'enregistrement des cours n'est pas obligatoire, toutefois le Doyen indique qu'il a lui-même maintenu l'enregistrement de ses cours. Lors de problèmes rencontrés pour obtenir le matériel de cours, le Doyen recommande de discuter directement avec les enseignants, il souligne qu'il est important d'avoir un dialogue direct avec eux.

S. Rudaz estime que la question de l'enseignement à distance avec le streaming est à aborder pour l'an prochain, car certains étudiants ne reviendront peut-être pas. Il faudra peut-être évoluer sur le plan de l'enseignement. Pour le Doyen, si le streaming est une possibilité intéressante, il ne remplace pas les interactions en présentiel. S. Rudaz répond que selon lui c'est un aspect politique de stratégie universitaire, et que l'Université doit se poser la question.

Le Doyen souligne qu'un groupe de travail composé de J. Moser et de membres du Pôle SEA mènent une réflexion sur les types d'enseignements. Il propose d'inviter Mallory Schaub pour présenter la position du débat.

- **Problématique CCER :**

T. Soldati a indiqué qu'un collectif de professeurs a préparé une lettre à l'Assemblée et au Rectorat en réponse à l'enquête et au plan d'action concernant la problématique CCER. C. Charbonnel rapporte que les professeurs Mazet, Roux, Soldati, Charbonnel se sont réunis de manière active pour élaborer une proposition à l'intention de l'Assemblée et du Rectorat. Le courrier est prêt et les professeurs impliqués s'appêtent à le faire circuler au Collège des professeurs de la Faculté avant de l'envoyer au Conseil participatif de Faculté et au Rectorat. Deux professeurs du collectif participeront au groupe de travail CCER avec le Doyen.

Prochaine séance : 12.04.2022

Prochaine séance du Bureau : 22.03.2022

Stefano Gariglio, Président